

ARCHITECTES & PARTICULIERS

DÉMARCHE DES ARCHITECTES ENVERS LES PARTICULIERS

TECHNIQUE

concevoir – détailler – métrer - chiffrer

PUBLIC

Architectes libéraux (à titre individuel ou en société), et leurs collaborateurs.

DURÉE

Module de 2 jours, soit 14 heures.
Dates : suivant la programmation

PRIX

500€ HT pour les deux jours,
soit 600€ TTC (2018).

Prise en charge 100% possible
FIF-PL ou ACTALIANS.

En cas de difficulté de trésorerie, possibilité de différer l'encaissement du chèque, en attente du remboursement (limitée à 3 mois)

FORMATEUR

Jean-François ESPAGNO, architecte

Association

LES ARCHITECTES D'AUJOURD'HUI

NDA 76 31 08228 31
Datadock n°0056920
SIRET 81956916100014
NAF 9499Z

téléphone 06 16 26 31 98
jfspagno@gmail.com
<http://www.aujourd'hui.archi>
13 rue Maryse Bastié 31100 Toulouse

Objectifs

Le métier d'architecte nécessite un long apprentissage, sur bien des domaines différents.

Si la formation initiale consacre légitimement l'essentiel du temps des études à l'élaboration du projet d'architecture, les connaissances techniques d'une construction se révèlent être incomplètement apprises par les architectes.

Lors d'opérations avec des Particuliers, telle qu'une maison individuelle, l'architecte se trouve seul maître d'œuvre face à des artisans dont les niveaux de connaissance technique sont très inégaux.

Les participants, maître d'ouvrage compris, comptent alors sur l'architecte pour être le sachant sur lequel tous peuvent compter.

La conception, les détails techniques, le métré, le chiffrage seront faits par les participants pendant la formation à partir d'un projet simple mais très varié (neuf et rénovation, structures maçonnerie et bois, toiture pentue, horizontale, etc.).

Programme

La formation présente une information technique et pratique des cas fréquemment rencontrés dans des opérations simples pour Particuliers. Ces cas seront vus très en détail, pour que l'architecte sache effectivement :

Concevoir – détailler – métrer - chiffrer et programmer les divers travaux.

1° jour _____ Conception technique : plans de détails et cctp

- ◆ Les soutènements, les adaptations au sol
- ◆ La structure béton armé – la structure bois
- ◆ Les toitures
- ◆ Les menuiseries
- ◆ Les équipements : plomberie, chauffage, électricité
- ◆ Les revêtements

2° jour _____ Métré et chiffrage

- ◆ Métré des ouvrages étudiés la veille
- ◆ Chiffrage des travaux étudiés, avec leurs variantes

_____ Le chantier

- ◆ Etablir un Planning, y compris ses modifications pour adaptation aux aléas du chantier
- ◆ Check-list des vérifications impératives que doit faire l'architecte au cours du chantier.

Modalités pédagogiques

Formation fondée sur des méthodes pédagogiques actives, pour favoriser le lien théorie-pratique par un partage de la formation et de l'expérience du formateur, des études de cas, des exercices et des échanges de pratiques.

En fin de stage, une appréciation de la formation et un bilan pédagogique seront réalisés par les architectes ayant suivi la formation.

Un mémo technique sera remis à chaque participant.

